

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 48

Séance du 15 AVRIL 2002
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 46

Tous les délégués

sauf

Mme HITTLER, MM. LOBSTEIN, SUSS, FROEHLICH, ZINCK, Mme GESANG
(excusés) qui étaient représentés respectivement par MM. VOGEL, RUDOLF,
Mme FILSER, MM. FEIG, DUBOIS, Mme GEMUND.
MM. HERRLE, Cl. KLIPFEL.

DEL. N° 42 /2002

**OBJET : SERVICE D'ASSAINISSEMENT
COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2001**

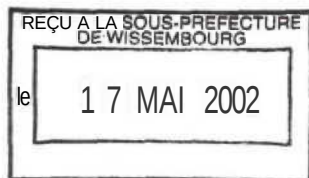
Le Conseil Communautaire

- *CONSTATANT* que le compte de gestion « service d'assainissement » 2001,
présenté par Monsieur le Comptable du Trésor, est identique au compte
administratif « service d'assainissement » 2001

***approuve à l'unanimité moins 3 abstentions le compte de gestion « service
d'assainissement » 2001.***

Le Président sera chargé de l'exécution de la présente décision.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif
dans un **délai** de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.*



Pour copie conforme
DURRENBACH, le 16 avril 2002

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL